

INSCRIPTIONS AU LYCEE JULES GARNIER - Rentrée 2020

NOUVEAUX ELEVES et ETUDIANTS ENTRANTS

		ELEVES ENTRANTS 2 ^{nde} GT et 2 ^{nde} BAC PRO/CAP	NOUVEAUX ELEVES 1ere et Terminales	ETUDIANTS ENTRANTS 1ere année de BTS et CPGE
JOURS	HORAIRES	LIEU : Réfectoire	LIEU : Vie scolaire	LIEU : Vie scolaire
Mercredi 11/12	8H00 à 16H00	 Collège Baudoux Collège Magenta Collège Porte de Fer Collège Mariotti Collège Normandie Collège Tuband 		
Jeudi 12 /12	8H00 à 16H00	 Collège d'Auteuil Collège Boulari Collège Kaméré Collège Katiramona Collège Rivière Salée 	Elèves affectés sur AFFELNET ou admis sur décision du chef d'établissement	
Vendredi 13/12	8H00 à 16H00	Autres collèges: Collèges du Grand Nouméa (Koutio, Dumbéa, Paita et Plum) Collèges des lles Collèges hors Grand Nouméa Collèges Privés	Elèves affectés sur AFFELNET ou admis sur décision du chef d'établissement	Etudiants affectés sur Parcours-sup ayant accepté la proposition d'affectation
Du lundi 16/12 au jeudi 19/12	8H00 à 16H00			Etudiants affectés sur Parcours-sup ayant accepté la proposition d'affectation

Lycée Jules Garnier BP H3 – 98 849 Nouméa cedex Tél : 24.35.55. Fax : 24.35.67.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription:

Certificat de fin de scolarité de l'établissement d'origine (Exeat)
Photocopie intégrale du livret famille (ou de la décision de justice ou déclaration sur l'honneur de la délégation
d'autorité parentale)
Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
Photocopie de justificatif de résidence correspondant à l'adresse des responsables légaux (facture eau, électricité,
téléphone)
Charte d'utilisation informatique complétée et signée
3 Photos d'identité (dont 2 agrafées : 1 sur ce dossier, l'autre sur le dossier infirmerie)
Fiche de Santé et dossier infirmerie
Photocopies du carnet de vaccinations
Photocopie des bulletins trimestriels de 3 ^{ième} pour les élèves qui entrent en seconde
Demande d'inscription au service d'internat et de demi-pension
Original d'un Relevé d'identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP, pas de photocopie)
Si l'élève a 16 ans et plus : photocopie de l'attestation de recensement et / ou de l'attestation de JDC.